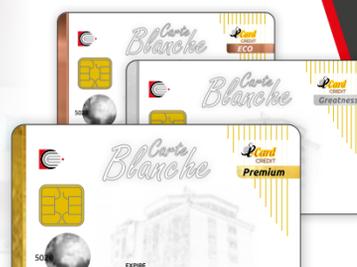


LA FIRST BANK VOUS DONNE
Carte Blanche

La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente....

222 51 80 50 / 679 00 96 26 653 46 53 46
qualite@afilandfirstbank.com www.afilandfirstbank.com


Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011



Fuh Calistus Gentry
Ministre des Mines

Quand l'industrie minière ambitionne dépasser la contribution du secteur pétrolier

Le gouvernement mise désormais sur l'exploitation des vastes ressources minières du pays pour relancer la croissance. À travers une série de projets ambitieux et la révision du cadre réglementaire, le Cameroun espère transformer ses richesses inexploitées en une source durable de revenus. P.3

QUALITÉ DES RÉSEAUX

Des mesures fortes imposées à Camtel, MTN Cameroun et Orange Cameroun

Lors d'un point de presse le 11 octobre 2024 à Yaoundé, la ministre des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Linkeng, a annoncé une série de mesures destinées à améliorer la qualité des services télécoms au Cameroun. Cette annonce fait suite à une visite des installations techniques des opérateurs MTN Cameroun, Orange Cameroun et Camtel, où elle a constaté de nombreux dysfonctionnements impactant le quotidien des consommateurs. P.5



PROJETS STRUCTURANTS

19 milliards de Fcfa de la BDEAC pour doper les capacités de production du cimentier EGIN SA à 500 000 tonnes par an

Dans son rapport annuel de 2023, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (Bdeac) annonce avoir financé un projet d'extension des capacités de production de la société camerounaise Entreprise générale industrielle SA (EGIN SA). Cette cimenterie, située dans la zone industrielle du port de Douala, dans la capitale économique du pays, va ainsi accroître sa production. P.7



RECETTES DOUANIERES

La Douane peine à mobiliser les 1 100 milliards de Fcfa de recettes projetées en 2024



Lors de la Conférence sur le développement durable à Hambourg, le Cameroun a obtenu une promesse de financement de plus de 1 400 milliards de Fcfa dont une partie de l'enveloppe est destinée à aider les petits producteurs de cacao à adopter des pratiques agricoles durables, conformes aux exigences de traçabilité de l'Union Européenne. P.9

TRAVAUX PUBLICS

Un budget de 1 839 milliards de Fcfa pour les infrastructures routières en 2025

En 2025, le ministère mettra également en place une provision spécifique pour répondre aux urgences liées aux ruptures de trafic sur les principaux axes, suite aux observations issues des récentes rencontres régionales.



Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre des Travaux Publics

Le Ministre des Travaux Publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a présidé lundi 14 octobre 2024 une réunion clé portant sur les priorités budgétaires de l'année 2025. Cette rencontre avait pour objectif principal d'examiner les prévisions financières en vue de la réalisation des projets d'infrastructures routières et autoroutières pour le triennat 2025-2027.

Il ressort que ces prévisions sont établies sur la base des instructions transmises par lettre N°24/B70/d-10/PM du 26 juillet 2024 du premier Ministre, Chef du Gouvernement et

relative à la notification de la dotation budgétaire provisoire pour le triennat 2025-2027. Pour la mise en œuvre de ses projets d'infrastructures routières et autoroutières, le Gouvernement prévoit pour le triennat à venir, une enveloppe élevée à 1 839,336 Milliards dont 1 661,007 Milliards réservés aux investissements.

Dans les prévisions budgétaires, les projets ci-après qui seront livrés en 2024, n'auront que les opérations financières en 2025 : sections Ntui-Ndjole, Ndjole-Mankim, Mankim-Meteing et la route communale Tsap-Tsap-Megang de la route Batchenga-

Ntui-Yoko-Lena-Tibati (183,8 km) y compris l'aménagement de 73 km de routes communales, Carrefour Ekong-Carrefour Biyebe (18,30 km), Akonolinga-Carrefour Yil (23,20 km), Ngultang-Carrefour Mengueme Si (23,30 km), les 40 premiers km de la route Awa-Esse-Soa, certaines sections des routes communales de Meyomessala (42 km), Section Matazem- Welcome to Bamenda de la route Babadjou-Bamenda (18 km), lots 2 et 3 de la route Mbalmayo-Sangmélina (75 km), Songdiboma-Massok, Tranche Ferme (16 km), Dargala-Tokombéré (15,4 km), Pont sur le fleuve Logone (620ml), ponts Acrow sur les rivières Mayo Taram de la Route Foubam-Banyo-Tibati (51,67 ml), Mama de l'itinéraire Dem-Kette-Mama I (39,48 ml) et Ngoum de l'itinéraire Kekem-Site de l'ouvrage (42,52 ml) et Immeuble siège devant abriter les services centraux du MINTP.

Les projets ci-après démarrent au 4^{ème} trimestre 2024 : section Bibodi-Bodmon de l'autoroute Yaoundé-Douala Phase 2 (39,6 km), Guidjiba-Taparé et Batouri-Ngoura dans le cadre du PLANUT (84 km), pont et ses accès la rivière

Mmen à Olorunti sur le tronçon de route Widikum-Olorunti-Egbechu (70 ml), Digue de Kom (phase 2) y compris la construction de 06 dalots double sur la route Sobia-Nkolboutou (700,00 ml), Maroua-Moutourwa, y compris la construction de la voie de contournement de la ville de Maroua (43,30 km), les sections Magada-Guidiguis et Guidiguis-Yagoua de la route Magada-Guidiguis-Yagoua (136,84 km), Sangmélina-Nkoloutou'outou et bretelles (20,50 km), entretien confortatif des routes Douala-Bandjoun (218,99 km), Yaoundé-Douala Douala (245,33 km), Yaoundé-Ayos-Bonis (329,18 km), Edéa-Kribi (146,34 km), Section Bas de la falaise de Wak-Mayo Salah de la route Ngaoundéré-Garoua (115,00 km), Maroua-Mokolo (66,37 km) et Bonis poste centrale Mandjou-Ndokayo-Garoua Boulaï (164,34 km). La constitution d'une provision par département pour les interventions sur les points de rupture ou les potentiels points de rupture de trafic, issus des rencontres régionales récentes, a également été abordée pour l'année 2025.

Omer KAMGA

Eco-tidien

Tous les Mardis dans vos kiosques



Hebdomadaire Economique et Financière

Bien informer pour mieux investir en Afrique

contacts: 696 82 03 94 / 677 23 95 67

DÉVELOPPEMENT LOCAL

28,3 milliards Fcfa de la Banque mondiale pour financer à 187 communes au Cameroun

Le ministre de la Décentralisation et du Développement local, Georges Elanga Obam, a dévoilé le 09 octobre un nouveau mécanisme de financement pour les collectivités territoriales décentralisées (CTD). Intitulé « Subvention basée sur la performance », il s'inscrit dans le cadre du Projet de gouvernance locale et de communautés résilientes (Prolog), financé par la Banque mondiale.

Cette subvention, d'un montant de 28,3 milliards de FCFA, bénéficiera à 187 communes des six régions concernées par le Prolog : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. « La subvention basée sur la performance est un nouveau guichet de financement des CTD. Il est attendu que les populations victimes des caprices de la météo aient accès à des infrastructures plus résilientes au climat, et que les CTD, à travers la satisfaction des conditions d'accès à la subvention, améliorent de manière durable leur gouvernance et la fourniture des services », a déclaré le ministre, dans des propos rapportés par la radio publique.

Sur une période de trois ans, les communes bénéficieront de cette enveloppe additionnelle, mais devront répondre à des critères d'éligibilité. Les subventions seront attribuées en fonction des performances des CTD en matière de gouvernance locale et de fourniture de services aux populations. Pour garantir une distribution équitable des fonds, des mécanismes d'autoévaluation seront mis en place, avec un démarrage prévu dans

les communes à partir du 15 octobre. Les résultats définitifs de cette évaluation seront publiés le 5 décembre 2024, apprend-on. Ces fonds devront être utilisés pour aider les communautés à intégrer le changement climatique, les catastrophes naturelles, les flux de réfugiés et d'autres crises dans leur quotidien.

« Le ministère de la Décentralisation et du Développement local transfère aux CTD, sur une base égalitaire, des ressources d'investissement. Ainsi, chacune des 360 communes reçoit chaque année une enveloppe de 100 millions de FCFA, et chacune des 14 communautés urbaines, une enveloppe de 284 millions de FCFA. Chacun des conseils régionaux reçoit une enveloppe d'un milliard de FCFA. De manière générale, le ministère de la Décentralisation et du Développement local accorde aux CTD, sur ressources propres de l'État, une enveloppe globale d'environ 50 milliards de FCFA », a souligné Georges Elanga Obam. La subvention basée sur la performance enrichit donc le mécanisme de financement des CTD.

Cette initiative découle d'un accord de crédit signé le 20 novembre 2023 entre le Cameroun et la Banque mondiale pour le financement du Prolog. La Banque mondiale a mobilisé 189,2 milliards de FCFA pour une période de cinq ans, et le 10 mai dernier, le président Paul Biya a signé un décret pour la publication de cet accord. Articulé autour de quatre composantes, ce projet vise à soutenir le Cameroun dans ses initiatives de gestion des risques liés à l'aggravation de la violence, ainsi que dans sa politique de décentralisation. Il combine l'appui à la décentralisation avec des engagements de développement tout en renforçant les capacités de résilience des communautés,



Georges Elanga Obam, Ministre de la Décentralisation et du Développement local

notamment des ménages vulnérables affectés par les conflits. L'objectif principal est d'améliorer l'accès des communautés aux infrastructures résilientes au changement climatique et de renforcer la capacité locale à gérer les ressources et à fournir des services essentiels.

Omer Kamga

CROISSANCE ECONOMIQUE

Quand l'industrie minière ambitionne dépasser la contribution du secteur pétrolier

Le gouvernement mise désormais sur l'exploitation des vastes ressources minières du pays pour relancer la croissance. À travers une série de projets ambitieux et la révision du cadre réglementaire, le Cameroun espère transformer ses richesses inexploitées en une source durable de revenus.



Fuh Calistus Gentry, Ministre des Mines

Confronté à l'épuisement des réserves de pétrole et à la volatilité des prix, le Cameroun se tourne vers son secteur minier pour relancer son économie. Le pays, riche en ressources sous-exploitées telles que le fer, la bauxite, l'or et d'autres minerais stratégiques, ambitionne de faire de l'exploitation minière une nouvelle locomotive de croissance. Cette stratégie vise à compenser le déclin progressif de l'industrie pétrolière, qui représentait encore 33 % des exportations et 4 % du PIB en 2023, selon les données officielles.

Le ministre camerounais des Mines par Intérim, Fuh Calistus Gentry, a confirmé cette orientation lors de son passage à Paris, au micro de l'AFP. « Lorsque l'industrie minière atteindra le niveau que nous visons,

elle dépassera la contribution du secteur pétrolier », a-t-il déclaré. Cette annonce intervient dans un contexte où les recettes pétrolières et gazières du Cameroun ont chuté de 95 milliards de FCFA au premier semestre 2024 par rapport à l'année précédente. Selon les projections de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), la production pétrolière nationale devrait encore baisser en 2024, pour atteindre un peu plus de 3 millions de tonnes, marquant un recul global de 11,4 % en trois ans.

La tendance n'est pas près de s'inverser. « Ce n'est un secret pour personne que la production de pétrole brut est en baisse depuis quelques années. Les puits se tarissent, d'autres champs pétroliers ne sont pas découverts, et nous sommes à neuf ans de production si aucune nouvelle découverte n'a lieu entre-temps. D'ici 2034, le Cameroun ne sera plus compté parmi les pays producteurs de pétrole », prévient Bareja Youmssi, expert en mines et pétrole, et enseignant-chercheur.

Face à cette réalité, le gouvernement mise désormais sur le potentiel minier du pays. « Il a fallu du temps, mais nous sommes en train de passer d'un «pays à potentiel» à un «pays minier» », a affirmé le ministre. Le Cameroun prévoit ainsi de lancer douze projets miniers d'ici 2027, dont trois ont déjà démarré à la fin de 2023 et devraient entrer en production en 2025. Parmi ces projets, les mines de fer de Kribi-Lobé et de

Bipindi-Grand Zambé, situées dans le sud du pays, sont considérées comme stratégiques. Le projet phare reste celui de Mbalam-Nabeba, à cheval entre le Cameroun et le Congo, avec des réserves prouvées de 887 millions de tonnes de fer. Ce projet prévoit également la construction d'une voie ferrée de 600 kilomètres reliant les mines au port de Kribi, essentiel pour les exportations.

DES PROJETS EN COURS DE NÉGOCIATIONS

Le Cameroun compte également sur l'exploitation de la bauxite de Minim-Martap, dont l'exploitation devrait démarrer en 2025. Par ailleurs, des négociations sont en cours avec les sociétés minières : Camina S.A, Caminex S.A, et Oriole Cameroon 2 SARL pour exploiter d'autres gisements de fer et d'or dans les régions sud et nord du pays. Ces projets devraient attirer d'importants investissements et générer de nombreux emplois dans des zones souvent délaissées par les grands projets d'infrastructures.

Le pays a adopté un nouveau code minier en 2023, remplaçant celui de 2016, dans le but est « d'accroître à moyenne ou brève échéance la contribution de la mine solide dans le PIB ». Selon le rapport 2021 sur l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, le secteur minier a contribué à hauteur de 0,63% aux revenus du secteur extractif soit 3,73 milliards. Cependant, des voix s'élèvent pour réclamer plus de transparence dans la gestion des ressources extractives. L'ITIE a d'ailleurs suspendu le Cameroun en mars 2023, invoquant « des progrès insuffisants dans l'engagement de la société civile et des restrictions imposées par le gouvernement sur la liberté d'expression et d'association ».

Malgré les ambitions affichées par les autorités camerounaises, certains experts restent sceptiques quant aux retombées rapides de ces projets miniers. « Même si tous les projets annoncés sont lancés, il faudra attendre au moins dix à quinze ans avant de voir des dividendes. On ne peut pas développer son secteur minier en attribuant des titres miniers et en signant des conventions minières avec des aventuriers qui n'ont pas des capacités techniques », souligne le chercheur.

Ce dernier met en garde contre le fait que de nombreuses compagnies ayant signé des conventions minières avec l'État manquent de capacités financières. « Il est possible qu'elles spéculent sur nos titres miniers pour lever des fonds, sans que le Cameroun ne voie réellement les bénéfices de cette exploitation. Tant que le Cameroun n'aura pas un processus clair et transparent d'obtention des titres miniers, nous serons à la merci des corrupteurs. La Côte d'Ivoire est aujourd'hui une destination minière à cause du sérieux que les autorités politiques ont mis en place pour développer le secteur. Lors des conférences minières internationales, il est évoqué l'existence d'un «price-list» au Cameroun pour obtenir un titre minier. Avec de telles pratiques, comment espérer que des compagnies sérieuses s'intéressent à notre secteur minier ? », ajoute-t-il.

Le défi pour le Cameroun réside donc dans sa capacité à attirer des investisseurs sérieux et à encadrer l'exploitation de ses ressources, tout en évitant que les projets annoncés ne se transforment en mirages.

Avec EcoMatin

ATIDI

Pr. Kelly Mua Kingsley nommé Président du conseil d'administration

Lors de sa 101ème réunion tenue le 5 octobre 2024, le Conseil d'administration de l'African Trade & Investment l'African Trade & Investment Development Insurance - ATIDI (communément connu sous le nom d'African Trade Insurance l'African Trade Insurance Agency), a annoncé l'élection du Professeur Kelly Mua Kingsley en tant que nouveau du Conseil d'administration. Il est suppléé par Mme Christina Westholm-Schröder.



Professor Kelly Mua Kingsley

Le nouveau Conseil d'administration, qui comprend le premier Administrateur indépendant d'ATIDI, jouera un rôle essentiel dans l'orientation stratégique et la gouvernance de l'organisation et renforcera les efforts déployés par celle-ci pour favoriser une croissance durable à travers le continent.

Le Professeur Kelly est le Directeur des opérations financières à la Direction générale du Trésor du Ministère des Finances du Cameroun. À ce titre, il a notamment contribué à la conception et à la mise en œuvre de stratégies de suivi des recettes et des dépenses publiques, à la préparation d'états financiers exhaustifs et au pilotage de réformes des finances publiques.

Outre son rôle au Ministère des Finances, le Professeur Kelly occupe le poste

de censeur à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et représente le Cameroun à la Commission Régionale de surveillance du marché financier (COSUMAF). Sa récente nomination en tant que représentant désigné du Cameroun auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour les projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), souligne son engagement dans la gestion des financements climatiques et le renforcement de la résilience de la dette régionale.

Mme Westholm-Schröder est Directrice de la souscription et Vice-présidente principale de Sovereign. Elle a à son actif plus de 35 ans d'expérience dans le secteur de l'assurance des risques politiques. Elle est responsable de tous les aspects de la souscription transactionnelle de

Sovereign et dirige également la coopération fructueuse de Sovereign avec les institutions multilatérales et les agences de crédit à l'exportation.

Le Professeur Kelly est le premier camerounais à occuper la fonction de Président du Conseil d'administration d'ATIDI. Son élection reflète l'engagement de l'organisation à accroître son impact dans région de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)). Dans sa nouvelle fonction, le Professeur Kelly aura pour rôle de faciliter la collaboration entre les États membres, à renforcer les relations commerciales et à promouvoir l'intégration régionale.

Prenant la parole, Professeur Kelly, Président du Conseil d'administration d'ATIDI indique « En collaboration avec la direction d'ATIDI, ma vision et de soutenir les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise au sein d'ATIDI, et de stimuler une croissance économique qui profite au continent. Je vise également accroître la portée et la visibilité d'ATIDI à travers l'Afrique. J'encourage tous les pays de la CEMAC à envisager de devenir membres d'ATIDI, car cette adhésion renforcera davantage la coopération régionale et ouvrira de nouvelles voies de collaboration économique. Je saisis également cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude au Président sortant du Conseil d'administration et à son équipe pour leur leadership exceptionnel qui a permis à ATIDI de réaliser un tel niveau de performance ».

Commentant cette nomination, Manuel Moses, DG d'ATIDI a dit « Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau Conseil d'administration, dirigé par le Professeur Kelly, dont la vision et le leadership seront déterminants pour orienter l'avenir d'ATIDI. Avec la diversité d'expertise du Conseil nous nous attendons à des initiatives percutantes qui favoriseront le commerce durable et les investissements à travers l'Afrique. Cette nouvelle équipe renforcera nos efforts de sensibilisation et d'engagement de nos parties prenantes, créant ainsi une communauté plus forte et plus connectée. Ensemble, nous sommes prêts à apporter une contribution significative au paysage économique du continent ».

ATIDI a récemment été reclassée par Moody's passant de A3/Positif à A2/Stable - tandis que S&P a confirmé sa note A/Stable. Cela reflète la solide gestion financière et direction stratégique de l'organisation, positionnant ATIDI favorablement alors qu'elle met en œuvre sa Stratégie 2024-2027, qui vise à étendre son empreinte et à renforcer son impact dans toute la région. Le soutien du Conseil d'administration sera essentiel pour mener à bien cette stratégie ambitieuse, en veillant à ce qu'ATIDI tire parti de ses atouts en relevant efficacement les défis leurs idées et leurs réseaux seront essentiels pour permettre à ATIDI de nouer de nouveaux partenariats et d'améliorer ses initiatives d'investissement.

Le Professeur Kelly succède au Dr. Yohannes Ayalew Birru, qui a assumé ses fonctions avec diligence pendant deux mandats consécutifs de trois ans. Il a été soutenu par Mme Hope Murera, Directrice générale de la Zep-Re. Sous leur direction ATIDI a connu une croissance significative, le nombre d'États membres passant de 14 à 24. De même, l'exposition brute est passée de 4,8 millions d'USD à 9,6 milliards d'USD, les bénéfices ont augmenté de 12 millions d'USD à 69,1 millions d'USD, et les actifs sont passés de 419 millions d'USD à 837 millions d'USD.

André Noir

Eco-tidien
Journal d'information économique et financière

Siège Social et Rédaction, Akwa - Douala
Récépissé de déclaration
N°000127/RDDJ/C19/BRP du 06 Avril 2011
B.P : 13096 Douala
Tél. : 677 239 567 / 696 820 394
Mail : journal.ecotidien@gmail.com
Web : www.ecotidien.com

**DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET REDACTEUR EN CHEF**
Bertrand ABEGOUMEGNE

CONSEIL EDITORIAL
Cyrille ONANA, Ludovic FANSI
Alain MINOUE

REDACTION CENTRALE
Elise NGUELE, Cédric BOYOMO,
Christian ADONG, Hassan MAMA
Vanessa EBOULIE, Paul NKALA
André Noir, Placide ONGUENE

MISE EN PAGE
Jules HERVÉ INFEX.

IMPRIMERIE
Macacos

DISTRIBUTION
Messapresse

TIRAGE
1000 exemplaires

Une Publication de l'Agence Rhéma Services



QUALITÉ DES RÉSEAUX

Des mesures fortes imposées à Camtel, MTN Cameroun et Orange Cameroun

Lors d'un point de presse le 11 octobre 2024 à Yaoundé, la ministre des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Linkeng, a annoncé une série de mesures destinées à améliorer la qualité des services télécoms au Cameroun. Cette annonce fait suite à une visite des installations techniques des opérateurs MTN Cameroun, Orange Cameroun et Camtel, où elle a constaté de nombreux dysfonctionnements impactant le quotidien des consommateurs.



Minette Libom Li Linkeng, Ministre des Postes et Télécommunications

La ministre a ainsi demandé à l'Agence de régulation des télécommunications (ART) de « renforcer le dispositif de contrôle des cahiers de charges des opérateurs » en mettant en place des outils d'évaluation automatisés. Ces outils devraient permettre de mesurer les performances des réseaux en temps réel, facilitant ainsi la détection rapide des problèmes.

Elle a également insisté sur l'importance de renforcer la plateforme de concertation entre l'ART et les opérateurs afin d'assurer une gestion efficace des infrastructures partagées, telles que la fibre optique. De plus, un système numérique centralisé pour la gestion des plaintes des consommateurs devra être mis en place dans un délai de deux mois. « Ce système permettrait de suivre en temps réel l'évolution des réclamations, d'assurer la transparence du processus, et de garantir des délais de résolution plus courts », a déclaré la ministre. Concernant MTN Cameroun, la ministre a demandé des mesures immédiates, notamment de renforcer l'éducation des abonnés sur les services proposés « afin de maximiser leur utilisation et d'accroître la satisfaction des clients », ainsi que d'optimiser les performances de la fibre noire fournie par Camtel. À moyen terme, elle a souligné l'importance d'investir dans les zones à forte densité de population et de développer des outils pour mesurer la qualité de l'expérience (QoE) afin de recueillir régulièrement les retours des abonnés sur la qualité des services offerts.

Pour Orange Cameroun, la ministre a demandé le suivi en temps réel de ses sites pour anticiper les problèmes de performance, tout en optimisant l'utilisation de la fibre noire fournie par Camtel. À long terme, elle a recommandé d'accroître les investissements dans les zones prioritaires à forte densité de population pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs et renforcer la couverture réseau là où la demande est la plus forte. Elle a également souligné la nécessité de développer les

compétences techniques du personnel, en particulier ceux en charge de la gestion du cœur de réseau, à travers des programmes de formation et de développement professionnel, afin d'assurer une gestion efficace des infrastructures critiques.

Camtel, pour sa part, doit respecter les cahiers de charges de l'accord concessionnel et mettre en place des mécanismes de surveillance des infrastructures. À moyen terme, l'opérateur public de télécoms doit multiplier les voies de transmission vers la connectivité internationale, y compris l'accès terrestre à travers d'autres pays ainsi que les liaisons par satellite.

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES OPÉRATEURS TÉLÉCOMS

Ces nouvelles directives surviennent dans un contexte où la qualité des services télécoms a connu une dégradation ces derniers mois. « Ces désagréments, tels que des interruptions inattendues, des temps de réponse prolongés ou une bande passante réduite, affectent sévèrement la vie quotidienne de nos concitoyens et entravent le développement de notre économie numérique », a regretté Minette Libom Li Linkeng. La ministre a expliqué que les perturbations du réseau résultent de causes variées, tant exogènes (comme les problèmes d'approvisionnement en électricité, les coupures de fibre et les difficultés d'approvisionnement en carburant) que d'origine interne, souvent imputables aux opérateurs eux-mêmes. Elle a notamment souligné le manque de réactivité dans le traitement des réclamations, l'insuffisance des investissements pour améliorer le réseau 2G (voix), ainsi que des problèmes de gestion interne des infrastructures, de maintenance et une protection physique déficiente du réseau externe.

La ministre a précisé que les perturbations du réseau sont dues à des causes variées, tant exogènes (énergie électrique, coupure de la fibre, difficultés d'approvisionnement en carburant) qu'endogènes, souvent attribuées aux opérateurs eux-mêmes.

La ministre a notamment pointé du doigt le manque de réactivité dans le traitement des réclamations, l'insuffisance des investissements pour améliorer le réseau 2G (voix), des problèmes de gestion interne des infrastructures et de maintenance et une protection physique insuffisante du réseau externe.

« La qualité de service dans le secteur des télécommunications est un enjeu majeur pour garantir la satisfaction des consommateurs et soutenir le développement de l'économie numérique au Cameroun. À cet effet, des actions concrètes et des recommandations spécifiques sont nécessaires pour améliorer les performances des opérateurs télécoms, notamment MTN Cameroun et Orange Cameroun, qui jouent un rôle central dans la fourniture des services de téléphonie mobile et d'accès à Internet », a déclaré Minette Libom Li Linkeng. Elle a précisé que la première évaluation de la mise en œuvre de ces mesures se fera à la fin de ce mois. Elle a également insisté sur la nécessité pour le régulateur d'assumer pleinement ses fonctions, y compris par la prise de sanctions conformes à la réglementation en vigueur.

Il est important de rappeler que cette initiative n'est pas la première visant à garantir la qualité des services. En avril 2023, lors du mouvement de protestation « Mode avion », le gouvernement avait déjà mis en avant des « mesures urgentes » pour améliorer la qualité des communications électroniques au Cameroun et mieux protéger les droits des consommateurs. Parmi ces mesures figuraient le remboursement automatique du crédit de données non utilisé en cas de panne du réseau, la création d'un outil comparatif pour permettre aux consommateurs d'évaluer les tarifs, la couverture et les performances de chaque opérateur, ainsi que la modernisation du processus de traitement des plaintes pour faciliter la gestion des réclamations.

Placide Onguéné

STRATEGIE

Acero Metal révolutionne l'industrie sidérurgique au Cameroun

Dans un paysage économique en pleine mutation, l'entreprise camerounaise se démarque par son ambition et son engagement envers la qualité. Cette société, spécialisée dans la production de fer à béton, est en train de redéfinir les standards de l'industrie sidérurgique au Cameroun, alliant innovation, conformité aux normes et vision à long terme.



Un impact économique et social considérable

La structure a fait le pari audacieux de diversifier son offre de fers à béton, proposant désormais les gammes Fe500, Fe 450 et Fe400. Cette stratégie, loin d'être anodine, répond à un besoin crucial du secteur de la construction au Cameroun. Chaque type de construction nécessite un fer à béton spécifique. En proposant une gamme aussi diversifiée, Acero Metal permet aux professionnels du bâtiment de choisir le produit le plus adapté à leurs projets, améliorant ainsi la qualité et la sécurité des constructions.

Cette diversification a des répercussions positives bien au-delà du simple aspect technique. Elle s'inscrit parfaitement dans la politique d'import-substitution prônée par le gouvernement camerounais, contribuant ainsi à réduire la dépendance du pays aux importations. Mais la véritable force d'Acero Metal réside dans son engagement indéfectible envers la qualité. L'entreprise a fait de la conformité aux normes camerounaises, édictées par l'Agence des Normes et de la Qualité (Anor), son cheval de bataille.

UN IMPACT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL CONSIDÉRABLE

Trop souvent, nous voyons des produits importés de qualité douteuse inonder notre marché. Acero Metal montre qu'il est possible de produire localement tout en respectant les standards les plus élevés. Cette approche ne se limite pas à un simple respect des règles. Elle s'inscrit dans une vision plus large de fidélisation de la clientèle et de construction d'une marque de confiance sur le long terme. L'engagement d'Acero Metal va au-delà de la simple production de fer à béton. L'entreprise joue un rôle crucial dans la régulation des prix sur le marché local, contribuant ainsi à rendre les matériaux de construction plus accessibles aux consommateurs camerounais.

Mais l'impact le plus significatif pourrait bien être sur le plan de l'emploi et de la formation. L'entreprise ne se contente pas de produire du fer. Son objectif est de créer une véritable industrie métallurgique et sidérurgique de référence au Cameroun, en transférant des technologies de pointe et en formant une nouvelle génération de professionnels camerounais. Un modèle d'industrialisation endogène. L'approche d'Acero Metal, qui s'appuie sur l'expertise indienne tout en l'adaptant au contexte local, pourrait bien servir de modèle pour d'autres secteurs de l'économie camerounaise.

C'est exactement le type de partenariat dont le Cameroun a besoin. Un transfert de technologie qui permet au pays de développer ses propres compétences et, à terme, son indépendance industrielle. Cette vision d'une industrialisation endogène, portée par des entreprises comme Acero Metal, pourrait bien être la clé pour propulser le Cameroun vers son objectif de pays émergent à l'horizon 2035. Malgré ces succès, Acero Metal et l'industrie sidérurgique camerounaise dans son ensemble font face à des défis considérables. L'approvisionnement en matières premières, la concurrence des produits importés et les infrastructures énergétiques restent des points de préoccupation.

Elise Guélé

CACAO TRAÇABLE

L'Allemagne prévoit accorder un financement de plus de 1400 milliards de Fcfa au Cameroun pour se conformer aux normes européennes

Lors de la Conférence sur le développement durable à Hambourg, le Cameroun a obtenu une promesse de financement de plus de 1 400 milliards de Fcfa dont une partie de l'enveloppe est destinée à aider les petits producteurs de cacao à adopter des pratiques agricoles durables, conformes aux exigences de traçabilité de l'Union Européenne.



Un supplément à la plateforme de traçabilité des plantations

Le Cameroun, premier pays exportateur de cacao en zone Cemac avec 185 613 tonnes de fèves exportés sur une production globale évaluée à 266 725 tonnes lors de la précédente campagne agricole (2023/2024), multiplie des astuces pour s'arrimer à la norme de l'Union Européenne visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts. En effet, le 8 octobre dernier en Allemagne, le ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), Alamine Ousmane Mey, a signé un mémorandum d'entente conjointement avec Anneliese Dodds, ministre britannique du Développement international et le ministre du gouvernement fédéral allemand chargé de l'aide au développement économique. C'était lors de la Conférence sur le développement durable qui se tient à Hambourg.

À travers ce partenariat, le gouvernement camerounais s'engage à poursuivre l'implémentation des politiques visant à lutter contre la déforestation et à préserver la biodiversité du pays dans le cadre de l'Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale (CAFI), lancée lors du Sommet des Nations Unies pour le développement durable en septembre 2015. Le membre du gouvernement camerounais était accompagné de ses homologues de l'Environnement, de la protection de la nature et du développement durable (Mineped), Hele Pierre et Lejeune Mbella Mbella, ministre des Relations extérieures (Minrex). Concrètement, il s'agit du renouvellement de la « lettre d'intention Cameroon-CAFI », signée en 2015. Révisée pour 10 ans supplémentaires, soit sur la période 2025-2035, cette dernière comporte une promesse de financement d'envergure. Selon les informations

d'Ecomatin, les autorités européennes souhaitent mobiliser 2,5 milliards de dollars (soit environ 1 499,2 milliards de Fcfa), sur les dix prochaines années et des mesures visant à réconcilier prospérité économique et la protection des forêts en faveur du Cameroun. Cette enveloppe, explique une source, va aider des millions de petits producteurs de cacao à cultiver sans déforestation. Ainsi, poursuit-elle, 30 millions d'hectares de forêts riches en biodiversité pourraient être protégés dans le pays classé 5e producteur mondial de cacao et grand producteur de café. Les mécanismes pour la mobilisation de ces fonds n'ont pas été indiqués.

Au Cameroun, le premier projet à grande échelle du partenariat Cameroun-CAFI a été approuvé en juin dernier à Oslo, Norvège. Il s'agit d'un projet de 20 millions de dollars (près de 12 milliards de Fcfa), approuvé pour soutenir la transition vers des pratiques agroécologiques sans déforestation. Celui-ci sera mis en œuvre par le Fonds international de développement agricole (FIDA) pour soutenir le Fonds de développement du café et du cacao du Cameroun (Fodecc) au cours des trois prochaines années, et sera complété par d'importantes ressources nationales et un financement de l'Union européenne.

UN SUPPLÉMENT À LA PLATEFORME DE TRAÇABILITÉ DES PLANTATIONS

Cependant, cette annonce survient quelques mois après que les négociants camerounais ont affiné leurs stratégies pour conserver l'accès du cacao camerounais au marché européen. A cet effet, on se souvient qu'en août dernier, l'Association Camerounaise du Cacao et du Café a conclu des accords avec

cinq négociants de cacao, afin de déployer une plateforme de traçabilité des plantations, gérée par le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café du Cameroun (Cicc). Cette initiative vise à garantir la conformité avec les futures réglementations européennes, qui exigent que les produits exportés vers l'UE ne proviennent pas de terres déboisées ou dégradées après le 31 décembre 2020. La plateforme permettra aux acheteurs européens de vérifier les coordonnées des plantations. Dans le pays, les exportateurs impliqués dans ce projet sont notamment Telcar Cocoa, Ofi Cam (une filiale d'Olam International), Neo Industry, Atlantic Cocoa Corporation, Sic-Cacaos et le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (Fodecc).

Rappelons que le CAFI vole au secours de cinq des six pays membres de la zone Cemac que sont le Cameroun, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale, le Gabon et la République du Congo, à lutter contre la déforestation de masse et à préserver leur biodiversité à l'exception du Tchad. A ceux-ci s'ajoute la République démocratique du Congo. Depuis 2015, l'Organisation internationale revendique un portefeuille d'engagements de 892,5 millions de dollars (soit plus de 530 milliards de Fcfa), dont 550,6 millions de dollars (plus de 330,1 milliards de Fcfa) transférés aux Etats pour la réalisation de 46 projets approuvés dans le cadre de la réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts. Il est par ailleurs révélé qu'entre 2015 et 2020, 2 millions d'hectares de forêts tropicales d'Afrique centrale ont été perdus et 1,5 millions d'hectares dégradés.

Omer Kamga

MARCHE FINANCIER

Ecobank réussi de lever 400 millions de dollars en obligations

Confirmant des informations de la presse financière, Ecobank Transnational Incorporated, la holding du groupe Ecobank, a annoncé la levée sur les marchés de 400 millions de dollars via une émission obligataire. Les obligations de premier rang non garantis portent un coupon de 10,125 % à échéance du 15 octobre 2029 ; les intérêts seront versés chaque semestre à compter du 15 avril 2025.

Le groupe panafricain précise que le produit de l'émission des obligations sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise, y compris le refinancement de la facilité de crédit de 350 millions \$ sous forme d'emprunt obligataire de premier rang conclu en mars 2024.

Ayo Adepoju, directeur financier du groupe, détaille : « Il s'agit de la troisième émission d'ETI sur les marchés obligataires internationaux et de la première émission publique d'euro-obligations par une institution financière en Afrique subsaharienne depuis 2021. La transaction a été bien accueillie avec une forte demande de la part des investisseurs internationaux et africains, atteignant un taux de sursouscription du carnet d'ordres final de plus de 2,1 fois, ce qui reflète la confiance des investisseurs dans la stratégie de croissance, de transformation et de rendement d'Ecobank. »

Le responsable mentionne les chefs de file et teneurs de livre de l'opération : Absa, Africa Finance Corporation, Afreximban, Mashreq et Standard Chartered Bank, ainsi que Renaissance Capital Africa, qui a agi en tant que conseiller financier pour la transaction. Dans cette opération, le groupe a reçu le soutien de ses institutions de financement du développement

partenaires, notamment la Société financière africaine, Proparco (Agence française de développement) et la Banque de développement et de commerce de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, « qui ont contribué à ancrer la transaction ». Réunis en Assemblée générale extraordinaire, au printemps, les actionnaires d'ETI avaient approuvé le principe de faire appel aux marchés obligataires, jusqu'à 600 millions \$.

L'objectif présenté lors de l'AGE est de consolider la liquidité de la banque après le remboursement en avril d'une précédente obligation de 500 millions \$ émise en 2019, une opération financée en partie par un crédit relais de 250 millions \$ structurée par Afreximbank et l'AFC.

APPUI AUX FEMMES EN CÔTE D'IVOIRE

Ecobank consacre ainsi l'essentiel de ses opérations à son refinancement ; le groupe de droit togolais éprouve des difficultés dans son principal pays d'exercice, le Nigeria. La banque doit renforcer son bilan afin de respecter les ratios de fonds propres ; elle a obtenu un moratoire de six mois pour rembourser sa dette, ce qui lui permet de lancer des opérations de restructuration. Ces titres senior non garantis sont des instruments financiers adossés à des



Les actionnaires d'Ecobank Côte d'Ivoire ont approuvé le projet de Gender Bond

actifs spécifiques, mais qui bénéficient d'une priorité de remboursement en cas de difficultés financières de l'émetteur. Cela signifie que les investisseurs qui achètent ces obligations seront remboursés avant ceux qui détiennent des obligations subordonnées, mais après les créanciers garantis, en cas de liquidation de l'émetteur. D'autre part, les actionnaires de Ecobank Côte d'Ivoire ont approuvé le projet de Gender Bond (obligation de genre). La banque souhaite lever 10 milliards de F.CFA

(15,2 millions d'euros) afin de financer des initiatives en faveur des femmes ivoiriennes. Cette opération, la première de ce type en Afrique de l'Ouest, prévoit l'émission d'un million d'obligations à échéance cinq ans, pour un taux d'intérêt de 6,5 %.

André Noir

PROJETS STRUCTURANTS

19 milliards de Fcfa de la BDEAC pour doper les capacités de production du cimentier EGIN SA à 500 000 tonnes par an

Dans son rapport annuel de 2023, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (Bdeac) annonce avoir financé un projet d'extension des capacités de production de la société camerounaise Entreprise générale industrielle SA (EGIN SA). Cette cimenterie, située dans la zone industrielle du port de Douala, dans la capitale économique du pays, va ainsi accroître sa production.



Vers une production de 500 000 tonnes par an

« Au titre des secteurs de l'industrie et de l'agro-industrie, quatre projets structurants ont été financés pour un montant total de 11,1 milliards de FCFA (...). Le premier projet concerne l'extension de la cimenterie EGIN SA au Cameroun. Il s'agit de porter sa capacité de production de 200 000 à 500 000 tonnes par an, ainsi que ses capacités de stockage. Ce projet d'envergure, évalué à 19 milliards de FCFA, permettra de produire un ciment de qualité supérieure à un coût compétitif, afin de répondre à la demande soutenue du marché camerounais », précise le rapport.

Bien que la Bdeac ne mentionne pas le montant exact de son financement pour ce projet, une analyse des documents de cette institution révèle qu'il s'agit du deuxième financement consécutif accordé à cette cimenterie. En effet, dans le cadre de son Plan stratégique 2017-2022, la Bdeac avait déjà approuvé en 2019, puis confirmé en 2020, un financement de 3,5 milliards de FCFA pour EGIN SA. A l'époque, il s'agissait « d'accompagner cette entreprise à augmenter sa capacité de production installée de 100 000 à 300 000 tonnes par an, afin de mieux répondre à la demande croissante de ciment » sur le marché camerounais

Avec ces augmentations successives des capacités de production, il est probable que le ciment 42.5 de la marque « Lion » d'EGIN SA soit désormais plus visible dans les quincailleries du Cameroun. Bien qu'il soit théoriquement produit sur les berges du fleuve Wouri depuis 2017, selon les déclarations faites à l'époque par ses promoteurs, ce ciment est encore peu visible sur le marché local.

Cette faible visibilité s'explique principalement par la capacité de production relativement modeste de cette cimenterie, comparée à celle de ses concurrents sur le marché. Parmi eux, on compte notamment Cimencam (2,3 millions de tonnes, grâce à sa nouvelle ligne à Figuil), Dangote Cement (1,5 million de tonnes), Cimaf (1,5 million de tonnes après l'extension de son usine à Douala), Medcem (600 000 tonnes), Mira Co (1,5 million de tonnes avec sa nouvelle ligne mise en service en juin 2022), et plus récemment Cimpor (1 million de tonnes).

Pour rappel, dès son lancement en 2017, le projet de cimenterie d'EGIN SA a bénéficié des avantages prévus par la loi de 2013 (modifiée en 2017) sur les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun. Une convention a été signée à cet effet le 29 août 2017 à Yaoundé, entre les porteurs de ce projet et l'Agence de promotion des investissements (API). Cette structure publique est chargée de l'implémentation de la loi, qui permet aux investisseurs de bénéficier d'exonérations fiscales et douanières pendant des périodes allant de 5 à 10 ans, tant lors de la phase d'installation que durant celle d'exploitation.

Nkala

INCITATIONS À L'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS AUX CARBURANTS

Le Gabon en quête d'alternatives

Face aux défis budgétaires croissants liés aux subventions aux carburants, le gouvernement gabonais pourrait envisager des alternatives pour soutenir les populations vulnérables tout en garantissant une gestion plus durable des ressources publiques. Les transferts monétaires ciblés représentent une solution prometteuse, permettant de fournir un soutien financier direct aux ménages les plus affectés par la hausse des prix. Cette approche peut contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des familles sans encourager une consommation excessive de carburant.

Avec des dépenses de 66,7 milliards de Fcfa pour les subventions aux carburants en 2024, le gouvernement gabonais pourrait envisager des alternatives pour soutenir les populations vulnérables tout en garantissant une gestion plus durable des ressources publiques. Les transferts monétaires ciblés représentent à cet effet, une solution prometteuse. Par exemple, un soutien financier direct de 10 000 FCFA par mois pour les ménages les plus touchés pourrait compenser la hausse des coûts de la vie. D'autant qu'avec le dernier recensement de la population et du logement effectué il y a quelques mois, le fichier des Gabonais est un peu plus complet. Parallèlement, le Gabon pourrait décider d'investir massivement dans le développement d'infrastructures de transport public. Ce qui tombe bien puisque le gouvernement entend remettre la main sur le secteur des transports urbains. Avec un coût estimé à 200 milliards de FCFA, la mise en place d'un système de bus rapide dans les grandes villes pourrait réduire la dépendance aux voitures individuelles. Une augmentation de 20% de l'utilisation des transports en commun permettrait non

seulement de diminuer la consommation de carburant, mais aussi de réduire la congestion urbaine et les émissions de gaz à effet de serre. Un ensemble!

PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un autre axe de développement serait la promotion des énergies renouvelables. Le Gabon possède un potentiel hydroélectrique de 6 000 MW, dont seulement 3 000 MW sont actuellement exploités. Soit la moitié. En investissant dans des projets d'énergie renouvelable, le gouvernement pourrait réduire sa dépendance aux importations de carburant, qui représentent environ 200 milliards de FCFA par an, et améliorer la résilience énergétique du pays. Cela pourrait aussi ouvrir de nouvelles perspectives économiques et créer jusqu'à 10 000 emplois dans les secteurs émergents. Encourager la mobilité durable est également crucial. En soutenant les infrastructures pour les véhicules électriques, comme des stations de recharge, le Gabon pourrait faciliter la transition vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement. Avec seulement 1

ORANGE CAMEROUN

Mme Minette Libom Li Likeng en visite de travail

Une délégation du Ministère des Postes et Télécommunications conduite par Madame Minette Libom Li Likeng a effectué hier jeudi 10 octobre 2024, une visite de travail dans les locaux d'Orange Cameroun à Douala dans son site de Makèpè. Il était question pour Madame la Ministre et ses collaborateurs, d'apprécier l'implémentation des engagements d'Orange Cameroun dans le cadre de l'exécution des mesures prescrites pour garantir la qualité de la fourniture du service à ses abonnés.



Lever le voile sur d'éventuelles zones d'ombre

La séance de travail présidée par Madame la Ministre a permis à Patrick Benon, Directeur Général d'Orange Cameroun, de présenter les investissements consentis par l'opérateur pour améliorer la couverture et la qualité de ses réseaux en vue d'offrir une expérience unique à ses millions d'abonnés. Il s'est agi entre autres de visiter les centres de supervision des réseaux (Gsm et Internet), de vivre l'immersion dans le très futuriste Data center d'Orange Cameroun (centre d'hébergement des données) inauguré en 2017 à Makèpè dans l'arrondissement de Douala V et qui fait la fierté non seulement du Cameroun mais aussi de toute la sous-région d'Afrique centrale. Selon Patrick Benon, Directeur Général d'Orange Cameroun : « Pour Orange Cameroun, il est capital de rencontrer les parties prenantes et notamment la tutelle à fréquence régulière, pour recueillir son point de vue et ses attentes, identifier et lever les points bloquants et obtenir son soutien afin d'améliorer l'expérience des usagers. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons abordé ensemble plusieurs questions ayant notamment trait aux services, au fonctionnement technique et à la qualité des réseaux ».

Madame la Ministre et ses collaborateurs déjà bien au fait des conditions pouvant être

causes de dégradation de la qualité de service et de l'instabilité d'un réseau mobile dans le contexte camerounais, ont été édifiés sur les propositions de mesures à prendre, notamment par la tutelle via l'organisme de régulation pour assurer la fourniture d'un service de qualité conforme aux clauses et engagements réglementaires.

Présentant à son visiteur, les dispositions prises à la suite de la concertation d'avril 2023, l'opérateur en profitera pour faire état des défis auxquels il est confronté au quotidien du fait des actes de vandalisme sur les installations de fibre optique de son partenaire technique.

Des visites de ce type qui participent du dialogue bipartite public/privé, confirment l'excellence des relations entre l'opérateur et sa tutelle tant elles permettent de lever le voile sur les éventuelles zones d'ombre en mettant les parties au même niveau d'information, mais aussi d'anticiper sur les incompréhensions qui pourraient survenir, quand on sait à quelle vitesse évoluent les technologies précisément dans ce secteur d'activités, souvent en avance sur les dispositions réglementaires.

Elise Nguélé



Réduire les subventions pour améliorer le pouvoir d'achat des familles

Une combinaison de ces stratégies pourrait répondre aux préoccupations budgétaires tout en promouvant un développement durable à long terme. En remplaçant les subventions aux carburants par des mesures plus ciblées et innovantes, le Gabon pourrait améliorer la qualité de vie de sa population tout en préservant ses ressources naturelles pour les générations futures. Cette

approche pourrait également devenir un modèle pour d'autres pays de la région confrontés à des défis similaires. Il existe donc de véritables alternatives à ces coûteuses subventions aux carburants. Des solutions à long terme.

Antoine Mboussi

CEMAC

Le budget 2025 de la communauté en baisse de 8%

Le budget de la Communauté, adopté le 11 octobre à Bangui en République centrafricaine, s'établit à la somme de 82,9 milliards FCFA, en diminution de 7,6 milliards FCFA par rapport à l'exercice 2024. Les ministres de l'Économie et des Finances de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cemac) ont également approuvé une série de réformes, allant des normes communautaires à l'industrie du bois.



En diminution de 7,6 milliards Fcfa par rapport à l'exercice 2024

La 42^{ème} session des assises budgétaires de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) qui s'est déroulée à Bangui, en République centrafricaine, les 7 et 8 octobre 2024 s'est concentrée principalement sur l'examen de l'avant-projet de budget de la Cemac pour l'exercice 2025. Le budget de l'année 2025 du Conseil des ministres de l'UEAC, est fixé à 84,38 milliards de FCFA, en baisse de 6,85 % par rapport à 2024. Cette réduction du budget s'inscrit dans le cadre des orientations fixées par la lettre de cadrage du président de la Commission de la CEMAC, datée du 11 juin 2024, qui préconise le maintien des dotations, à l'exception des dépenses liées au personnel. Le vice-président de la Commission, Charles Assamba Ongodo, a souligné que cette mesure reflète la volonté de stabiliser les ressources tout en répondant aux besoins d'augmentation des effectifs à la suite d'un audit.

La Cemac face aux défis de son financement La rencontre de la capitale centrafricaine était présidée par Edwige Opportune Pouninguinza Nguélebe, directrice de Cabinet et représentante du ministre centrafricain de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale, Pr. Richard Filakota, cette rencontre réunit les ministres en charge de l'Économie et des Finances des six États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad, et la République centrafricaine. Edwige Opportune Pouninguinza Nguélebe, représentante du président du Conseil des ministres de l'Ueac, a, quant à elle, mis en lumière les défis de financement auxquels fait face la Communauté, notamment en raison du faible recouvrement de la Taxe communautaire d'intégration (TCI). Elle a exhorté la Commission et les États membres à appliquer rigoureusement le mécanisme de collecte de cette taxe, essentiel au financement de la CEMAC.

Outre l'adoption du budget, les travaux de cette session budgétaire ont abordé des dossiers cruciaux pour l'avenir de la Communauté. Parmi les thèmes à l'ordre du jour, on retrouve l'évaluation des performances économiques passées, la définition des orientations futures en matière de gouvernance financière, le suivi des réformes structurelles, ainsi que le développement des infrastructures et des services publics, avec un accent particulier sur les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications. En ce qui concerne

la performance économique de la sous-région, la Banque mondiale indiquait en juin dernier que la croissance dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale n'a pas été suffisante en 2023 pour réduire substantiellement la pauvreté. L'institution de Bretton woods poursuit en indiquant que « l'inflation dans les pays de la CEMAC était en hausse depuis la fin de l'année 2021 mais a commencé à diminuer au second semestre de 2023. En moyenne, les prix à la consommation ont diminué de 6,3 pour cent en décembre 2022 à 4,8 pour cent en septembre 2023, dans un contexte de politique monétaire plus stricte adoptée par la banque centrale régionale (BEAC) et de baisse des prix de la plupart des matières premières ». Les dépenses publiques ont augmenté dans la plupart des pays de la CEMAC, réduisant l'espace budgétaire et posant des défis pour contenir la dette publique.

La promotion du secteur privé et de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires et la facilitation des échanges commerciaux figuraient également parmi les priorités de cette session. Si Les échanges commerciaux intra-africains ont enregistré une croissance de 7,2% en 2023 pour atteindre 192 milliards de dollars, selon un rapport présenté officiellement le mercredi 12 juin 2024 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), l'on note un faible flux commercial en Afrique centrale avec un taux de 6,6% contre 41,4%, pour l'Afrique australe qui reste le principal moteur des échanges commerciaux entre les pays africains ; 25,7% pour l'Afrique de l'Ouest, 14,1% pour l'Afrique de l'Est et 12,4% pour l'Afrique du Nord.

Les discussions incluront également le renforcement de la coopération régionale, notamment en matière de sécurité, de gestion des ressources naturelles et de lutte contre l'insécurité. En marge de la session, Pouninguinza Nguélebe a salué les efforts de la Commission CEMAC ainsi que des dirigeants de l'École inter-États des douanes et de la Carte Rose pour leur diligence dans le processus de réintégration à Bangui. La participation des hauts responsables des organes, institutions spécialisées et agences d'exécution de la Communauté a renforcé l'importance de cet événement. Le rapport final de cette session sera soumis à l'approbation lors de la 42^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'UEAC, prévu pour le 11 octobre 2024, également à Bangui.

Placide Onguéné

BUSINESS

Contre-performances de la Société immobilière du Cameroun en 2023

Malgré ce repli, le bras séculier de l'Etat en matière de logements dispose visiblement d'une capacité à mobiliser des fonds pour faire face à ses obligations financières immédiates, sans avoir à recourir à des sources de financement externes.



Une baisse de -5,7% en glissement annuel

Après une embellie de 14% en 2022, le résultat net de la Société immobilière du Cameroun (SIC) a essuyé un repli en 2023, selon les chiffres issus de la 228^{ème} session du Conseil d'administration présidée le 14 octobre 2024 par Célestine Ketcha Courtes, ministre de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu). En effet, le résultat net de la SIC s'est établi à 213,9 millions de Fcfa en 2023 contre 226,9 millions de Fcfa en 2022 (selon la CTR) soit une baisse de 13 millions de Fcfa (-5,7%) en glissement annuel. Le bras séculier de l'Etat en matière de logement ne s'appesantit pas sur les raisons du repli de ses bénéfices mais la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) fait savoir que la SIC supporte en lieu et place de ses clients, plus de 500 millions de Fcfa de Taxes sur la valeur ajoutée (TVA) sur les loyers chaque année, ceci « en violation des dispositions fiscales de collecte et de paiement de cet impôt ».

TOUTE CHOSE QUI IMPACTE SUR SES GAINS.

A en croire la CTR, l'entreprise publique a enregistré ses bénéfices de 2022 grâce à la prise en compte de la subvention d'équilibre reçue de l'Etat. En effet, apprend-t-on, pour remédier au blocage des prix des loyers, il a été décidé de la mise en place d'une plateforme pour la validation mensuelle du manque à gagner lié à l'homologation des prix des loyers et leur transmission systématique à l'Etat (ministère des Finances) pour paiement. C'est dans ce contexte que la SIC a enregistré pour le compte de l'exercice 2022, un manque à gagner de 3,3 milliards de Fcfa. Ce montant a été compensé par la subvention d'équilibre de 3,3 milliards mise à la disposition de

l'entreprise.

Malgré une diminution de son résultat net, la SIC dispose visiblement d'une capacité à faire face à ses obligations financières immédiates et à financer ses activités courantes. La preuve, sa trésorerie nette (les fonds que l'entreprise peut mobiliser immédiatement pour faire face à ses obligations financières immédiates, sans avoir à recourir à des sources de financement externes, Ndlr) a connu un bond par rapport à 2022. Elle est passée de 2,3 milliards de Fcfa en 2022 à 13,5 milliards de Fcfa en 2023 soit une hausse de 11,2 milliards de Fcfa (+486,9%).

Les bénéfices de cette entreprise à capitaux publics seraient certainement plus importants en appliquant les plafonds des revenus pour l'accès aux logements sociaux récemment décidés à travers la signature d'un projet d'arrêtés conjoints entre le Minhdu et le Minfi. Le plafond du loyer est fixé à 350 000 Fcfa par mois contre 500 000 Fcfa par mois pour ce qui est de la cession. Une manière d'apporter un début de solution aux préoccupations de la CTR qui suggère entre autres, « la finalisation de l'étude sur l'homologation des prix des loyers ; la réalisation d'une étude diagnostic, la finalisation des travaux du groupe de travail SIC-Minhdu-Mindcaf (ministère des Domaines, Cadastres et Affaires foncières, Ndlr) chargé de faciliter l'obtention des titres de propriétés des terrains inscrits à l'actif du bilan ». Pour rappel, 72 ans après la création de la SIC, le Cameroun affiche un déficit de logement estimé à 2,5 millions en milieu urbain.

Cédric Boyomo

RECETTES DOUANIERES

La Douane peine à mobiliser les 1 100 milliards de Fcfa de recettes projetées en 2024

Lors de la Conférence sur le développement durable à Hambourg, le Cameroun a obtenu une promesse de financement de plus de 1 400 milliards de Fcfa dont une partie de l'enveloppe est destinée à aider les petits producteurs de cacao à adopter des pratiques agricoles durables, conformes aux exigences de traçabilité de l'Union Européenne.



Edwin Fongod Nuvaga, DG des Douanes

S'achemine-t-on vers la non-atteinte des objectifs fixés en termes de collecte de recettes douanières au Cameroun en 2024 après une embellie en 2023 ? La réponse n'est certes pas encore à l'affirmative à deux mois de la fin de l'exercice mais plusieurs éléments laissent déjà planer des incertitudes sur la capacité de la Direction générale des Douanes (DGD) à mobiliser les 1 094,6 milliards de Fcfa (15% du budget de l'Etat revu à 7 278,1 milliards de Fcfa, Ndlr) projetés dans la loi de finances rectificative après 1 079,9 milliards de Fcfa initialement prévus.

D'entrée de jeu, le ministère des Finances (Minfi) renseigne que le Cameroun a mobilisé 215 milliards de Fcfa de recettes douanières au premier trimestre sur un objectif de 250 milliards de Fcfa soit un échec de 35 milliards de Fcfa. En outre, les statistiques du commerce extérieur au cours du troisième trimestre, rassurent peu. En effet, d'après la DGD, le nombre de déclarations de marchandises à l'exportation a évolué de 1010 pour s'établir à 9 196 déclarations. Mais

cette légère évolution a été atténuée par les déclarations de marchandises qui ont essuyé une baisse de 2 977 déclarations en glissement annuel pour s'établir à 41 370 déclarations au 3e trimestre 2024 ce qui a engendré une baisse globale de 1 967 déclarations (-3,7%) passant de 52 533 déclarations au 3e trimestre 2023 à 50 566 à la même période en 2024.

Ces incertitudes s'accroissent au regard de la performance des principaux produits d'exportation entre juillet-septembre 2024. A titre d'illustration, le cacao en fèves a essuyé une chute du volume exporté de 15 448 tonnes (-71%) et de 10,4 milliards de Fcfa en valeur monétaire (-46%). Il en est de même pour le bois en grumes (dont le droit de sortie est passé de 60% à 75%) et le bois scié dont la valeur cumulée a régressé de près de 5 milliards de Fcfa comparé à la même période en 2023.

IMPAYÉS, FRAUDES....

En attendant la cloture de l'année en cours,

une source interne à la Douane partage son inquiétude sur la réalisation des objectifs escomptés. « Globalement, la tendance de l'évolution des recettes douanières n'est pas bonne du tout. Il y a déjà un repli de l'activité au niveau de la situation interne et il ne faut pas s'attendre forcément d'après nos perspectives, à atteindre les objectifs ; cela va être difficile dans notre contexte. On a déjà notre vision, on discute ces jours-ci avec le FMI. Avant cette institution de Bretton Woods, on a tenu des séances de cadrage budgétaire en septembre et qui ont conduit à revoir globalement nos perspectives », explique notre informateur. Entretemps, les chiffres sur les recettes du second trimestre n'ont pas été publiés encore moins ceux du 3e trimestre. L'on se souvient que les mêmes sources tentaient d'expliquer la non-atteinte des objectifs du premier trimestre 2024 par la fraude, la contrebande, les crises économique et sécuritaire, etc. Les impayés de la Société nationale de raffinage (Sonara) ainsi que celles des marqueteurs étaient pointées du doigt.

Pour sa part, le Document de programmation budgétaire alerte sur des facteurs endogènes et exogènes susceptibles d'influencer significativement la réalisation de ses missions. Il s'agit entre autres, de l'insuffisance de moyens logistiques de contrôle et de surveillance adaptés pour la lutte contre la fraude commerciale et la contrebande à l'instar des drones et des laboratoires d'analyses ; un rétrécissement de l'assiette fiscale en rapport avec la mise en œuvre des Accords de Partenariat Économique (APE), la Zone de Libre-Échange continentale africaine (Zlecaf) et les communautés économiques sous régionales (Cemac et Ceeac, etc).

DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Si l'on s'en tient aux réalisations au cours des trois premiers mois de l'année, le Cameroun se situe pas sur une bonne piste en matière de collecte de ses recettes internes pourtant censées

soutenir la hausse de 533 milliards de Fcfa du budget de l'Etat dans le collectif budgétaire. La preuve, sur les 1035 milliards de Fcfa de recettes fiscales attendues, 982,9 milliards de Fcfa ont été mobilisés soit un manque de 52,1 milliards de Fcfa de Fcfa. De même, sur 202,4 milliards de Fcfa de recettes pétroliers espérés à fin mars 2024, seuls 167,4 milliards de Fcfa ont été collectés pour un déficit de 35 milliards de Fcfa. Idem en ce qui concerne les recettes non fiscales où 45 milliards de Fcfa ont été captés sur de projections 56,1 milliards de Fcfa, d'où un vide de 11,1 milliards de Fcfa. bien plus, sur 396,6 milliards de Fcfa d'emprunts et dons attendus, le Cameroun a reçu 266,3 milliards de Fcfa soit un manque de 130,3 milliards de Fcfa. Au total, à fin mars 2024, les ressources budgétaires totales mobilisées s'élèvent à 1 461,5 milliards, en diminution de 76,9 milliards (-5 %) par rapport aux prévisions trimestrielles de 2024.

Si la courbe ne se redressait pas au cours du second, troisième et 4e trimestre et que les dépenses explosaient par rapport aux objectifs, le déficit budgétaire s'aggraverait plus qu'il est prévu. D'après le ministère des Finances, il se chiffre à 137,9 milliards contre 125,4 milliards en loi de finance initiale. N'ayant pas suffisamment de ressources budgétaires pour couvrir ses dépenses, l'Etat pourrait dans ce cas, soit faire recours aux emprunts ou tout simplement réduire les dépenses. Pour rappel, en 2023, les objectifs initialement prévus pour les recettes douanières avaient été de 1 004,7 milliards de Fcfa. Au cours de l'année, ils ont été abaissés à 973,7 milliards de Fcfa pour tenir compte de la conjoncture internationale. Finalement, 1 022,6 milliards de Fcfa ont été mobilisés (après 901,2 milliards de Fcfa en 2022) avec un dépassement de 48,3 milliards de Fcfa sur les objectifs.

Placide Onguéné

CEMAC

Les banques peinent à capter une offre de liquidité record de 340 milliards de FCFA de la BEAC

Le 8 octobre 2024 dernier, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), l'institut d'émission commun aux six pays de la Cemac, a lancé une nouvelle offre de liquidité aux banques commerciales. Cette fois-ci, l'enveloppe proposée aux établissements de crédit a atteint 340 milliards de FCFA, un niveau jamais atteint auparavant par la banque centrale.

340 milliards de FCFA. Un record. C'est l'offre de liquidité proposée le 8 octobre 2024 par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) aux établissements de crédit des six pays (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Selon les résultats de cette opération publiés le 10 octobre 2024, les établissements de crédit n'ont pas pu capter la totalité de l'enveloppe mise à disposition. En effet, les banques n'ont exprimé que des besoins de 259 milliards de FCFA, pour un taux de souscription de 76,3 %. Bien que cette opération illustre le besoin de liquidité des banques commerciales, il ne s'agit pas d'un niveau critique nécessitant

de dépasser des offres totalisant 250 à 260 milliards de FCFA. Ces montants correspondent généralement aux besoins exprimés par les banques depuis plusieurs mois.

En revanche, une réduction des offres de la banque centrale en dessous des seuils mentionnés pourrait être préjudiciable aux établissements de crédit, après plus de deux ans d'une politique monétaire d'austérité visant à assécher leurs coffres-forts pour restreindre l'accès au crédit. Cette stratégie avait officiellement pour but de combattre l'inflation galopante dans la zone Cemac.

Cependant, avec l'atténuation des poussées inflationnistes sur les marchés de cet espace communautaire



La BEAC

depuis le début de l'année, la BEAC a dû desserrer l'étau autour de la liquidité bancaire dès le deuxième trimestre 2024. Cela a été possible grâce à la reprise des opérations d'injection de liquidité dans les

banques en juin dernier, après plus d'un an de suspension.

Cédric Boyomo

DECRYPTAGE

Evolution en cours du cancer du sein en Afrique selon l'OMS

Chaque année, le mois d'octobre se pare de rose pour sensibiliser les populations au cancer du sein et à l'importance du dépistage, à tout âge. C'est également l'occasion de faire l'état des lieux sur l'évolution de la maladie et d'intensifier les efforts de recherche dans la lutte contre ce mal dévastateur. Pour l'heure



Le cancer du sein constitue la première cause de mortalité chez la femme dans 19 pays de l'Afrique subsaharienne

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le cancer du sein constitue la première cause de mortalité chez la femme dans 19 pays de l'Afrique subsaharienne. La moitié de ces femmes qui meurent ont moins de 50 ans, et "ce sont les pays à revenus faibles ou intermédiaires, qui enregistrent les plus faibles taux de survie, que le nombre de nouveaux cas augmentera le plus fortement dans les prochaines années", écrit l'OMS dans un rapport publié en 2022.

Le rapport indique que 85 800 femmes sont mortes de cancer de sein en 2020 et que 1 109 209 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés en 2020 en Afrique. Le cancer du sein représente la plus grande proportion, 16,8 % des nouveaux cas, soit 186 568 femmes touchées. Il est suivi par le cancer du col de l'utérus, 10,6 % (117 316 femmes).

Selon Dr Valérie McCormack, scientifique au sein de la branche Épidémiologie de l'environnement et du mode de vie du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), "Plus d'un tiers des 64 000 décès annuels attribués au cancer du sein en Afrique subsaharienne pourraient être évités". Car le principal problème auquel est confrontée la population africaine, notamment les femmes, c'est l'accès au soin adéquat et aux bonnes informations.

Des chiffres en double d'ici 2040 Selon les résultats de l'étude sur le cancer du sein en Afrique subsaharienne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre annuel de femmes diagnostiquées avec un cancer du sein en Afrique subsaharienne devrait presque doubler d'ici 2040 en raison du vieillissement et de la croissance démographique. Cette

augmentation des cas sera encore plus importante si l'on tient compte de l'évolution du mode de vie et de la fécondité. Les femmes africaines tendent à avoir moins d'enfants et à retarder leur première grossesse. L'OMS reconnaît que ces facteurs présentent de multiples avantages socio-économiques et sur le plan de la santé pour les femmes, mais ils augmentent aussi leur risque de développer un cancer du sein au cours de leur vie.

Généralement dans les pays en Afrique, ce n'est qu'au stade avancé que le cancer du sein est détecté chez les femmes. Ce qui réduit considérablement les chances de la réussite du traitement curatif et favorise l'augmentation des décès. Selon les études de l'OMS, en Afrique subsaharienne, le pourcentage de femmes diagnostiquées à un stade avancé (stade III ou IV) varie considérablement d'un pays à l'autre. Au total, 50 % à 90 % des femmes sont diagnostiquées avec un cancer du sein localement avancé ou métastatique. Ces études indiquent également que les femmes susceptibles d'être diagnostiquées à un stade avancé de la maladie incluaient les femmes socialement défavorisées, comme celles occupant un emploi non qualifié, n'ayant pas reçu d'éducation formelle ou ayant seulement été à l'école primaire, et celles peu sensibilisées au cancer du sein.

LE MANQUE DE SENSIBILISATION

Le manque de sensibilisation, reconnaissent les spécialistes, est un frein au diagnostic précoce du cancer du sein. En Ouganda, par exemple selon l'OMS, deux femmes sur trois pensaient que cette maladie est incurable. Les mythes sur les causes du cancer

du sein étaient répandus, comme les croyances selon lesquelles il serait dû à une malédiction ou au port d'argent ou du téléphone dans le soutien-gorge. Les études soulignent que le plus souvent, les femmes susceptibles de ne recevoir aucun traitement dans les 12 premiers mois suivant le diagnostic étaient des femmes jeunes, peut-être en raison de la stigmatisation, de la peur de la mutilation ou de la peur de l'abandon, mais ce défaut de traitement se retrouvait aussi chez les femmes les plus âgées. Le statut socio-économique était le plus fort déterminant de l'accès au traitement en Ouganda et au Nigéria, où il n'y a pas de couverture sanitaire universelle. De plus, la préférence pour la médecine traditionnelle était également une entrave à l'initiation du traitement en Ouganda.

Pour la professeure Isabel dos Santos Silva, qui a participé à ces études de l'OMS, « il est essentiel de garantir l'accès à un diagnostic rapide et à un traitement approprié pour prévenir les décès dus au cancer du sein en Afrique subsaharienne ».

Selon l'OMS, le cancer du sein est une maladie caractérisée par la croissance incontrôlée de cellules mammaires anormales qui forment alors des tumeurs. Si rien n'est fait, les tumeurs peuvent se propager dans l'organisme et avoir une issue fatale. Ce cancer est asymptomatique dans un premier temps chez la plupart des malades. C'est pourquoi la détection précoce est très importante. Les signes ne se montrent qu'à un stade avancé, avec une association de symptômes.

Placide Onguéné

SANTÉ

Les dermatologues Africains intègrent la télémedecine dans leur pratique

La clôture des congrès conjoints de la Société de dermatologie d'Afrique francophone et celui de l'Association des dermatologues francophones le 04 septembre 2024 à Yaoundé a permis d'envisager l'introduction de la dermatoscopie dans la prise en charge des patients.



Les experts souhaitent rendre les opportunités de la technologie dans le domaine de la dermatologie effectives en Afrique

Après 04 jours d'échanges, les experts souhaitent rendre les opportunités de la technologie dans le domaine de la dermatologie effectives en Afrique. En refermant le colloque, les dermatologues francophones d'Afrique et de l'occident se sont entendus à faire le nécessaire pour étendre la télémedecine. L'une de ces innovations est la dermatoscopie qui permet de détecter certaines maladies de la peau à l'exemple des cancers. « La dermatoscopie est utilisée dans les pays du Nord pour faire des diagnostics précoces des maladies cutanées. Notre objectif est de l'introduire dans nos pays africains pour pouvoir anticiper dans la prise en charge », explique Pr Mohamed Cissé, président sortant de la société de dermatologie d'Afrique francophone (SODAF).

LE CAMEROUN À LA TÊTE DE LA SODAF

Les membres de la SODAF ont profité du congrès de Yaoundé pour tenir leur assemblée générale. 03 points à l'honneur : les rappels historiques sur le fondement de la société, le bilan financier et l'élection du nouveau bureau. Pour ce dernier point, le président de la Société camerounaise de dermatologie, Pr Emmanuel Armand Kouotou, prend rênes de la présidence. Il a été élu par acclamation de tous les dermatologues présents à ce congrès et devient ainsi le 3e président de la société de dermatologie d'Afrique francophone.

OBJECTIFS ATTEINTS

Le Congrès de la Société de dermatologie d'Afrique francophone (SODAF) et celui de l'Association de dermatologistes francophones ont été marqués par des sessions plénières, des symposiums, des ateliers pratiques, et une exposition sur les dernières avancées technologiques dans le domaine. Un point d'honneur a été mis sur les spécificités dermatologiques de l'Afrique, en ce qui concerne les pathologies cutanées sur peaux noires, la dépigmentation volontaire. « C'est un sentiment de fierté qui nous anime ce jour. La majorité des activités prévues, si non toutes ont été effectuées. Nous avons eu une dizaine d'ateliers, des symposiums et des communications orales. Plus de 300 personnes ont pris part aux échanges et nous avons pu profiter des expertises de nos pairs et maîtres venus d'ailleurs », se réjouit Odette Sigha, secrétaire générale de la société camerounaise de dermatologie. Le flambeau est passé au Burkina Faso, prochain hôte du congrès SODAF.

Christian Trésor Adong

Olam Agri organise une formation professionnelle pour les femmes de la commune de Bafoussam à l'occasion du mois de la sensibilisation au cancer du sein

Lors de la Conférence sur le développement durable à Hambourg, le Cameroun a obtenu une promesse de financement de plus de 1 400 milliards de Fcfa dont une partie de l'enveloppe est destinée à aider les petits producteurs de cacao à adopter des pratiques agricoles durables, conformes aux exigences de traçabilité de l'Union Européenne.



Pour marquer le mois de la sensibilisation au cancer du sein, Olam Agri a mené avec succès un programme de formation professionnelle de trois jours pour les femmes des municipalités de Bafoussam 1 et 2. Cette initiative s'est concentrée sur la production de prothèses mammaires, de bonnets et de perruques pour les patientes et les survivantes du cancer du sein, apportant non seulement un soutien essentiel mais aussi une source de revenus supplémentaires pour les participantes.

Les principaux objectifs de ce programme étaient de sensibiliser et d'éduquer la communauté sur le cancer du sein et de la prostate, notamment sur les facteurs de risque, les symptômes et l'importance d'un dépistage précoce. Un oncologue de l'hôpital régional a animé une séance

de sensibilisation informative, tandis que BEHFA Health s'est associé à nous pour promouvoir des modes de vie sains pour les femmes et leurs familles. La formation professionnelle, soutenue par le ministère de la promotion de la femme et de la famille (MINPROFF) et menée par l'Association pour la promotion des jeunes en difficulté (APROJED), a permis à plus de 60 femmes d'acquérir des compétences précieuses. À l'issue de la formation, des certificats ont été remis à tous les participants et à leurs formateurs.

L'événement a été rehaussé par la présence du troisième adjoint au maire de Bafoussam, qui a exprimé sa gratitude à Olam Agri pour son engagement envers la communauté. Elle a souligné l'importance de la formation en tant que source de revenus

supplémentaires pour les femmes et a insisté sur les discussions opportunes sur le cancer du sein et de la prostate.

Ashu Ma-Mbeng Success, responsable de la communication chez Olam Agri, a réitéré l'engagement de l'entreprise à avoir un impact positif sur les communautés. Elle a souligné qu'il s'agissait d'une des nombreuses activités socialement responsables visant à améliorer la vie des femmes et de leurs familles. L'intégration d'une société de nutrition (BEHFA Health) pour éduquer les femmes à des choix alimentaires plus équilibrés est une extension du programme interne de nutrition de la main-d'œuvre d'Olam Agri aux communautés locales.

« Cette formation m'a donné de l'espoir et une nouvelle

compétence que je peux utiliser pour soutenir ma famille. Je suis reconnaissante à Olam Agri de m'avoir offert cette opportunité. Apprendre à fabriquer des prothèses mammaires et des perruques ne m'a pas seulement donné de l'autonomie, mais m'a aussi permis d'aider d'autres personnes de ma communauté qui luttent contre le cancer », a déclaré Feli Wafo Dilanie, une participante à la formation.

Cette initiative marque une étape importante dans les efforts continus d'Olam Agri pour soutenir et améliorer les communautés que nous servons, renforçant ainsi notre engagement en faveur de la santé, de l'éducation et de l'émancipation économique.



A PARTIR DE 100F ILLIMITÉ

CONNECTEZ-VOUS

Connectez-vous au monde en un éclair 📍 sous réserve zone de couverture !

NOS FORFAITS

PRIX CFA	DATA	DUREE	DEVICES
100 250 750 2500 6000	 NO-LIMIT	1h 5h 1jour 1semaine 1mois	01 
175 475 1350 4700 11200	 NO-LIMIT	1h 5h 1jour 1semaine 1 mois	02 
275 675 1950 7150 16500	 NO-LIMIT	1h 5h 1jour 1mois	03 

